

Communiqué du Conseil Municipal

17 JUIN 2011

Conseil réuni au complet, deux excusés.

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 20 mai 2011.

ELECTIONS SENATORIALES

En vue des élections sénatoriales du 25 septembre, le conseil élit 3 délégués titulaires et 3 suppléants qui voteront pour les sénatoriales.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Suite à la dissolution du syndicat, bien que les communautés de communes prennent la compétence « IMS », tout le personnel ne pourra être repris. Celui en surnombre qui n'aura pas retrouvé de poste à l'issue de cette année devra rentrer dans le dispositif de prise en charge par le Centre de Gestion de l'Isère pendant 3 ans. Ce qui présentera une participation de 3 341€ pour Hières-sur-Amby.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ISLE CREMIEU (CCIC)

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale Suite à la notification de M. le Préfet de l'Isère concernant le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le conseil doit émettre un avis sur le rattachement de Tignieu-Jamezieu. Après délibération, le conseil municipal se positionne contre ce rattachement.

Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

La Loi de finances de 2010 prévoit qu'au 1^{er} janvier 2012 une CIID se substituera à la commission de finances communale des impôts pour les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Seules sont concernées les communes possédant une Zone d'Activités. Il s'agit de proposer 2 personnes titulaires et 2 suppléants. Avec leur accord, Mme Dominique Blanc et M. Michel Lajoie, M. Bernard Lavergne et M. Pierre Bornaz, sont respectivement soumis à l'avis du directeur départemental des finances publiques. Qui procèdera aux nominations.

Convention d'utilisation de salles Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de la CCIC pour occupation de la salle des fêtes par le Bébébus. De même, pour occupation de bâtiments communaux, pour accueil du centre de loisirs organisé par la CCIC.

Convention pour collecte de textiles Le Conseil municipal accepte de signer une convention avec la société ECOTEXTILE pour installation d'un conteneur de collecte de textiles Place du Monument.

TRAVAUX

Bornes incendie Le capot moulé d'une borne incendie fuit au stade, et un coffre est à remplacer Rue Saint Martin Grangère. Le SIEPC estime respectivement les travaux à 1 416€ et 708€. Le Conseil autorise le Maire à en passer commande.

Un point est fait sur les travaux

Les toilettes du parc de la mairie sont réparées, la pompe de la Place de la Poste également. Les butées de parking Place de la République seront posées dès que l'agent technique aura reçu le groupe électrogène et le poste à souder, ce qui ne saurait tarder.

2 devis ont été demandés pour protection supplémentaire autour de l'agospace.

Des panneaux en liège destinés à l'affichage seront commandés pour la bibliothèque et le secrétariat.

Afin de répondre aux dernières factures de travaux d'aménagement de la RD 65, le Conseil autorise une ligne de préfinancement de 80 000€ correspondant aux subventions et fonds de compensation de TVA.

ASSOCIATIONS

Subventions aux associations. Suite aux entretiens avec les associations La Boule de l'Amby, Gymkadanse, et l'amicale des pompiers. Le conseil attribue à La Boule de l'Amby, et à Gymkadanse, une subvention en septembre de 720€- 1 000 € à l'amicale des pompiers.

La Ribambelle La présidente rencontre des difficultés quant aux responsabilités et la charge de travail que cela représente, ce qui d'après elle ne devrait plus reposer uniquement sur du bénévolat. (45 familles, soit environ 27 enfants gardés chaque jour)

En vue de l'assemblée générale prévue le 27 juin prochain, une réunion préparatoire a été organisée par le bureau malheureusement personne n'est venu. Le bureau en place étant démissionnaire, il est urgent de réfléchir à l'avenir de cette structure. 6 membres du Conseil acceptent de travailler sur ce sujet.

ENVIRONNEMENT

ENS Larina Le Conseil municipal renouvelle sa demande de soutien financier auprès du Conseil Général de l'Isère pour la campagne d'entretien et suivi du site de Larina en 2011.

QUESTIONS DIVERSES

Concert : Dans le cadre des animations culturelles du Conseil Général de l'Isère un concert sera organisé le 8 juillet prochain sur le parvis du musée. Comme l'an dernier le Conseil autorise le maire à signer la convention correspondante.

SMACL : le Conseil autorise le maire à encaisser la somme de 375.00 € correspondant au solde du dossier concernant l'accident sur la croix de Saint Etienne.

Prochaine réunion : non arrêtée